

p.B.73.Afgh.0.-LH/ISE

Berne, le 11 juillet 1991

Entretien avec le Président Najibullah (N),
le 2 juillet 1991 à Kaboul

Tout en accueillant favorablement les efforts déployés par la Suisse dans la recherche d'une solution pacifique au conflit afghan, N constate que les fondements pour un règlement ont été posés par la déclaration du Secrétaire général de l'ONU et que l'heure est arrivée de mettre en oeuvre des mesures concrètes.

N regrette toutefois que les modérés de Peshawar et les gens autour de Zaher Shah n'osent pas rencontrer des représentants du gouvernement afghan. Peut-être est-ce dû à l'influence du Pakistan, de l'Iran et de l'Arabie Saoudite.

Il n'y a plus de motifs logiques de poursuivre cette guerre selon N. Le contexte international a profondément changé, le contexte idéologique n'est plus pertinent et la législation afghane a subi de nombreuses mutations dans le cadre de la politique de réconciliation nationale. Le gouvernement actuel tient désormais compte de l'intérêt du peuple, des relations avec les pays voisins et du caractère islamique de l'Afghanistan. Il importe que tout régime de transition assure la stabilité du pays afin d'éviter que l'Afghanistan devienne un deuxième Liban ou une deuxième Ethiopie. "We are not endeavouring to preserve power, but we are working for the interest of the country while preserving stability".

Or, pendant cette phase de transition on ne peut exclure aucun groupe, ni aucune personnalité. Un dialogue inter-afghan ne peut être mené si des conditions préablables existent.

Abordant la question des relations de l'Afghanistan avec l'URSS, N affirme qu'il souhaite les maintenir à un niveau comparable à celles qui existaient entre les deux pays sous Zaher Shah.

Enfin, il a également plaidé en faveur d'une aide économique et financière de la Suisse, aide qui pourrait favoriser le processus de paix. A l'instar des autres entretiens, JAC précise que si une aide humanitaire est d'ores et déjà accordée, l'aide économique ne peut intervenir avant un règlement du conflit.